



Incendie sur la Bastille : déclaration de Laurence Ruffin, Maire de Grenoble, et rappel des règles en vigueur

Hier, mercredi 8 juillet, un incendie s'est déclaré sur les flancs de la Bastille. Grâce aux sapeurs-pompiers, celui-ci a pu être maîtrisé et une partie du site a pu rouvrir dès ce matin. Les zones Agglo-Grésivaudan et Trièves-Matheysine sont classées par la Préfecture à un niveau d'aléa feux de forêt et d'espaces naturels sévère. Conformément au plan de prévention du risque incendie sur la Bastille, la Ville a pris un arrêté surveillant et fermant certains espaces de la Bastille au public.

Laurence Ruffin, Maire de Grenoble, déclare : *«Hier après-midi, nombreuses et nombreux d'entre vous ont été saisis d'inquiétude en voyant un impressionnant panache de fumée s'élever au-dessus de la Bastille.*

Un incendie de végétation s'était déclaré sur ses pentes. Grâce à l'intervention rapide, exemplaire et parfaitement coordonnée des sapeurs-pompiers, que je tiens à remercier, le feu a pu être maîtrisé. Je remercie également l'ensemble des équipes et des services mobilisés pour sécuriser le site et protéger les personnes.

Par mesure de précaution, la Bastille a été évacuée et le téléphérique interrompu pendant l'intervention. Depuis ce matin, à 8 heures, les Bulles circulent de nouveau et le fort est à nouveau accessible. Quelques sentiers demeurent toutefois fermés : je vous remercie de respecter la signalisation mise en place.

La Bastille n'est pas seulement un site emblématique de Grenoble. C'est un patrimoine naturel exceptionnel, un bien commun auquel les Grenobloises et les Grenoblois sont profondément attachés. Chacun d'entre nous a un rôle à jouer pour le préserver. Pour en profiter tout en limitant notre impact, privilégions la montée à pied ou en téléphérique.

Les fortes chaleurs et la sécheresse rendent aujourd'hui notre environnement particulièrement vulnérable. Un mégot jeté, un barbecue improvisé, un geste d'inattention peuvent suffire à déclencher un incendie aux conséquences dramatiques.

Face à ce risque, la vigilance n'est pas seulement l'affaire des secours : c'est une responsabilité collective. Protéger la Bastille, c'est protéger un patrimoine qui nous rassemble, que nous avons reçu en héritage et que nous devons transmettre intact aux générations qui viennent.»

Rappel des règles de sécurité en vigueur

Les niveaux de sécheresse des sols et de chaleurs actuels sont propices aux départs d'incendies. Le site de la Bastille est particulièrement exposé. Les espaces suivants sont fermés, afin de garantir la sécurité de toutes et tous :

- La prairie Guy Pape,
- La via ferrata de 13h à 5h,
- Le chemin de la Bastille,
- La partie sommitale, le GR restant accessible de 13h à 5h.

Niveau 2 # Aléa sévère

Zones interdites
d'accès sauf
ayants droit

